

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 21-06 DU 9 FEVRIER 2021

relative aux élections à la présidence et aux vice-présidences des commissions du comité de bassin Seine-Normandie

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu l'article L213-8 du code de l'environnement ;

Vu l'article D 213-22 du code de l'environnement ;

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 21-01 du 9 février 2021 ;

Vu le dossier du comité de bassin du 9 février 2021.

DÉLIBÈRE

Article unique :

Sont élus :

Commission permanente des programmes et de la prospective – C3P

Président (e) : M. Nicolas JUILLET

Vice-président(e) : Mme Isabelle GAILLARD

Vice-président(e) : Mme Christine HERMANS-CHAPUS

Commission des milieux naturels et aquatiques – COMINa

Président (e) : M. Léopold SARTEAU

Vice-président(e) : M. William de LUMLEY

Vice-président(e) : M. Frédéric MOLOSSI

Commission relative au littoral et au milieu marin – COLIMER

Président (e) : M. Pierre VOGT

Vice-président(e) : M. Charles BOULLAND

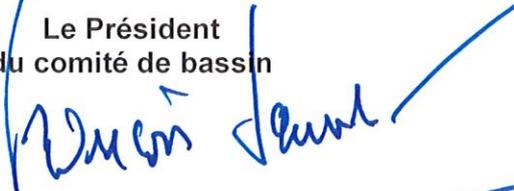
Vice-président(e) : M. Alexis MAHEUT

**La Secrétaire
du comité de bassin**



Patricia BLANC

**Le Président
du comité de bassin**



François SAUVADET